

gracieusement à la disposition des nouveaux arrivants et des classes de langues et de civisme. Ces publications comprennent *La Scène canadienne*, ainsi que la série des Cahiers de la citoyenneté: *Notre Pays, Notre Histoire, Notre Système de Gouvernement, Nos Ressources, Les Arts au Canada*.

L'intégration comprend beaucoup plus cependant que l'acquisition d'une langue et l'obtention de la citoyenneté. Le nouvel arrivant doit sentir qu'il fait réellement partie du peuple canadien. Or, il ne pourra avoir ce sentiment que lorsqu'il sera entièrement accepté par ses nouveaux compatriotes, et qu'il apportera sa propre contribution à la vie canadienne. Du point de vue économique, ces conditions peuvent se réaliser assez rapidement, mais leur réalisation sur les plans social et culturel prend beaucoup plus de temps.

Dans l'élaboration de son programme d'intégration, la Direction de la citoyenneté canadienne part du principe que la diversité apportée à la culture canadienne un enrichissement et une poussée nouvelle. Traditionnellement, le Canada est un pays où se rencontrent deux grandes cultures, soit la culture française et la culture anglaise. Depuis le début de son histoire en temps que nation, le Canada a toujours accepté le fait des différences religieuses, culturelles et sociales. L'affluence d'immigrants de diverses provenances ethniques l'a enrichi du point de vue culturel, sans changer ce principe fondamental. Les Canadiens partagent tous la même citoyenneté dans le cadre d'un même gouvernement et d'institutions démocratiques communes. Tous sont fiers des œuvres réalisées par le Canada et de l'avancement culturel de leur pays.

L'intégration doit s'opérer de bon gré et non être imposée de force, ce qui est conforme aux principes démocratiques visant la dignité et la liberté de l'homme. L'intégration semble imposer à l'immigrant des exigences plus modérées et moins pénibles que l'assimilation. Cette dernière signifie généralement l'absorption complète des nouveaux arrivants par la culture dominante. Les différences culturelles et sociales disparaissent alors graduellement tandis que se forme une société plus ou moins homogène. Par contre, l'intégration reconnaît et respecte les contributions culturelles que peuvent apporter les personnes de diverses origines ethniques qui travaillent ensemble à l'avancement d'un pays commun.

En définitive, la responsabilité de l'intégration repose sur les Canadiens eux-mêmes, car, sans leur acceptation des nouveaux arrivés dans la collectivité, il ne peut être question d'intégration. C'est pourquoi la Direction de la citoyenneté s'est fixé, entre autres buts principaux, celui de favoriser la compréhension et la collaboration entre les Canadiens de vieille souche et les Néo-Canadiens, ainsi qu'entre les divers groupes ethniques du pays.

Des organisations non gouvernementales de divers genres s'intéressent au bien-être des immigrants et à l'adaptation de ces derniers à la vie canadienne; elles ont coopéré avec la Direction de la citoyenneté. Ainsi en est-il des sociétés d'aide aux immigrants, des associations féminines, des clubs d'entraide sociale, des agences de bien-être, des groupes religieux, des sociétés éducatives, des conseils de civisme et des associations ethniques.

Les sociétés d'aide aux immigrants ont été créées spécialement pour venir en aide aux nouveaux arrivants. Leurs membres accueillent les immigrants aux ports d'entrée, puis ils les aident à s'établir en les mettant au courant des services réguliers dont ils peuvent se prévaloir dans la localité et, dans certains cas, en leur fournissant des programmes éducatifs ou des services spéciaux de consultation. D'autres organisations, dont l'activité porte sur des programmes d'ordre collectif ou éducatif de plus vaste envergure, tiennent compte des nouveaux arrivants dans l'élaboration de leurs plans d'action. Cours de langues pour les ménagères, réunions sociales, participation des nouveaux arrivés à certains programmes, réceptions données à la suite de remises de certificats de citoyenneté, sont quelques-uns des moyens par lesquels ces groupes bénévoles aident les Néo-Canadiens à prendre leur place au sein de la société canadienne. Dans certaines localités, des douzaines d'organismes travaillent en faveur des nouveaux arrivants, si bien qu'il a été nécessaire de créer dans de nombreux centres, des organismes coordonnateurs ou conseils de civisme permettant de travailler d'une façon plus efficace et d'éviter le plus possible qu'il y ait chevauchement.

Au premier rang des groupes qui s'intéressent d'une façon spéciale aux immigrants se placent les organisations ethniques ou associations de personnes ayant une origine ethnique commune (hollandaise, allemande, italienne, chinoise ou autres). Bien que